

Des pistes pour l'animation pastorale du territoire

Moins de prêtres diocésains, plus de charges et de missions en paroisses. Face à la quadrature du cercle, le diocèse de Saint Etienne invente des voies nouvelles. Le P. François Reynard, vicaire général, nous livre un point d'étape.

Lors du dernier Grand Conseil (1), il a été beaucoup question de l'animation pastorale du Territoire. De quoi s'agit-il ?

C'est une réflexion amorcée depuis longtemps déjà. Elle a effectivement occupé une bonne partie du Grand Conseil des 24 et 25 mai derniers. Lorsqu'on parle de l'animation pastorale du territoire, on ne perd pas de vue que celle-ci n'a de sens qu'en repartant de l'Évangile ; l'invitation à la lecture continue de l'évangile de Luc, en fait donc profondément partie. Cette lecture peut redynamiser toutes les initiatives qui existent déjà, et nous recentrer sur l'essentiel, la figure de Jésus, le désir d'en vivre et de le faire connaître.

C'est le volet spirituel. Mais quelles sont les décisions concrètes notamment au niveau de la gestion des ressources humaines en prêtres ?

Il s'agit d'ouvrir des chemins nouveaux pour l'animation des communautés. Cette animation pastorale prend en compte, de manière réaliste et pleine d'espérance, la situation qui est la nôtre aujourd'hui, en particulier la situation du presbyterium dans sa globalité. Elle garde devant les yeux quelques points d'attention notamment le souci du Père Dominique Lebrun, notre Évêque, de mettre en valeur les talents et le charisme de chaque prêtre afin qu'il puisse donner le meilleur de ce qu'il est. Ainsi, tout prêtre n'est pas forcément à l'aise dans la figure du curé de paroisse, telles que sont devenues les paroisses actuelles, alors qu'il peut s'épanouir dans d'autres fonctions, nécessaires elles-aussi à la mission de l'Église.

Il peut donc y avoir d'autres voies d'accomplissement que celle de curé pour un prêtre ?

Oui, bien sûr. La figure du ministère de prêtre ne s'épuise pas dans celle de curé : accompagner des mouvements et des associations de fidèles, comme le fait le Père Louis Tronchon, assurer une présence de prêtre dans tel ou tel secteur de la vie sociale aujourd'hui, comme le Père Patrick Frenay au service du monde de la santé, se sentir appelé à mettre son talent au service d'autres Églises, durant quelques années, comme le font chez nous des prêtres venus d'autres pays, par exemple sur Saint Vincent en Lignon, mais aussi ailleurs, autant de manières, parmi d'autres sans doute, d'être prêtre aujourd'hui. Elles enrichissent la figure du Christ Pasteur que forment ensemble les prêtres, au cœur de la mission de toute l'Église.

C'est aussi respecter les rythmes de chacun, non ?

Effectivement. Un prêtre récemment ordonné a besoin de temps pour apprendre à vivre le ministère presbytéral. Il ne peut être mis trop vite dans une responsabilité large. Sébastien Garde, Emmanuel Rochigneux, ont été ordonnés prêtres, il y a quelques semaines, il leur faudra du temps pour découvrir différentes facettes de ce ministère.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il faut du temps aussi aux prêtres venus d'ailleurs pour s'acclimater à la réalité de notre région, et aux communautés pour les accueillir vraiment et recevoir d'eux ce qu'ils ont en propre et apportent de neuf, à savoir la richesse ecclésiale de leurs communautés d'origine. Enfin, il faut tenir compte de la moyenne d'âge du clergé local, avec tout ce que cela entraîne de fragilités dues à la santé et à la diminution des forces physiques.

S'agit-il donc d'un plan de redéploiement ?

Ce que je sais, c'est que la prise en compte de ces paramètres amène à ne pas chercher à tous prix, à combler des manques, mais plutôt à valoriser tout ce qui peut rendre plus signifiante la place du ministre ordonné de prêtre aujourd'hui.

Il s'agit surtout de recentrer le ministère presbytéral dans ce qu'il a d'essentiel (lire encadré ci-contre), de par l'ordination elle-même, et que la multiplicité des tâches de toutes sortes, risque toujours de faire passer au second plan.

C'est donc un schéma qui associe étroitement prêtres et laïcs ?

Cette collaboration étroite existe depuis longtemps déjà. Seulement, pour que ce qui vient d'être souligné soit possible, il devient nécessaire de confier la responsabilité de conduite d'une paroisse à l'Equipe d'Animation Pastorale, en valorisant en elle, la figure du (ou de la) secrétaire pastoral(e), et celle de l'animateur de l'équipe pastorale : secrétaire, au sens de veilleur, de coordinateur de la vie de la communauté ; animateur de l'équipe pastorale comme celui qui assure la conduite de la réunion et favorise la place de chacun de ses membres. (voir encadré).

Ce tandem suppose une bonne entente entre les deux personnes concernées ; il est en lien avec un prêtre, non plus comme curé, mais positionné autrement : comme administrateur, au sens canonique du terme (2), ou pour le dire plus simplement, comme prêtre référent.

Cet équilibre se met en place progressivement dans un certain nombre de paroisses de notre diocèse, où il n'est pas possible aujourd'hui d'assurer la présence d'un curé comme tel. Il faudra prévoir aussi, dans les Equipes d'Animation Pastorale concernées, la mise en place d'une « instance de discernement pastoral », composée de deux ou trois membres de l'EAP, formés pour cela, en lien avec le prêtre référent. Son rôle sera précisément de prendre le temps d'éclairer les questions posées par les diverses demandes d'ordre pastoral, notamment en ce qui concerne les demandes sacramentelles, et d'y apporter les réponses et les solutions les plus ajustées possible.

Optimiste ?

Une nouvelle étape s'ouvre devant nous avec ses difficultés mais aussi avec tout ce qu'elle permettra de neuf pour l'annonce de l'Evangile et le dynamisme missionnaire de nos communautés. Pour cela, je suis plutôt rempli d'Espérance. Je crois que l'Esprit Saint conduit l'Eglise, et qu'il nous aide à ouvrir des chemins facilitant cette annonce aujourd'hui.

Propos recueillis par Jean-Pierre Jusselme

(1) Le Grand Conseil est une instance qui se réunit une fois par an sous la présidence de l'Evêque ; il réunit les curés des paroisses et les responsables des services diocésains ; il précise les grandes orientations pastorales pour l'année qui vient.

(2) Eglise de Saint Etienne n° 535 : la mission de l'administrateur paroissial.

Encadré

Cinq missions essentielles pour les prêtres.

1/ L'écoute et l'accompagnement des personnes, quelles qu'elles soient, y compris celles qui sont en responsabilité dans notre Eglise, au jour de joies, comme aux moments d'épreuves...

2/ Le soutien spirituel de ces personnes, dans ses diverses facettes : relectures, recollections, tout ce qui peut permettre aux chrétiens de vivre du Christ dans la responsabilité qui est la leur.

3/ L'annonce de l'Evangile, et l'aide aux chrétiens, à devenir des familiers de la Parole de Dieu.

4/ La formation, dans ses diverses dimensions, pour aider les chrétiens à pouvoir « rendre compte de l'Espérance qui est en eux », comme le dit l'épître de Pierre.

5/ La prière et le service sacramental sous toutes ses formes, service de l'initiative du Christ, pour que chacun se tourne vers Celui qui est « le permanent principe de vie » de nos communautés.

Encadré

Les Equipes d'Animation Pastorale

En 1999, lors de la fondation des paroisses nouvelles, l'animation de ces communautés a été confiée à une Equipe d'Animation Pastorale, avec un curé, éventuellement d'autres prêtres, un ou plusieurs diacres permanents si c'est le cas, ainsi que des animateurs laïcs en pastorale ayant une lettre de mission de l'Evêque.

L'équipe porte solidairement la charge pastorale de la Paroisse, et chacun de ses membres se voit confier plus particulièrement tel aspect, ou pôle de cette charge, comme, par exemple, la liturgie, les jeunes familles, le pôle jeune, la catéchèse, la communication ou tel autre pôle.